



Guide

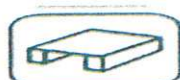
VIVRE / HABITER AU PAYS FLÉCHOIS

COLLECTE DES DÉCHETS

Les déchetteries

Les déchetteries permettent de récupérer, trier et de traiter proprement les déchets qui ne peuvent être collectés autrement. Ce sont de véritables plateformes de transfert.

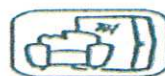
DECHETS ACCEPTES EN DECHETTERIES :



BOIS



DÉCHETS VERTS



ENCOMBRANTS



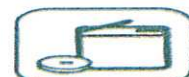
FERRAILLES



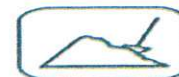
HUILE DE VIDANGE



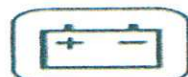
PAPIERS/CARTONS



PILES



GRAVATS



BATTERIES



VERRES



BOUTEILLES PLASTIQUES

Le saviez-vous ?

Beaucoup d'objets amenés en déchetterie sont recyclés.
Par exemple, les déchets verts sont compostés, la ferraille réutilisée, le carton recyclé...

LES DECHETTERIES :

CROSMIERES

Tél. 02 43 48 95 53

Ouverture :

du lundi au samedi
de 14h00 à 18h00
(Sauf fériés)

THOREE-LES-PINS

Tél. 02 43 45 14 34

Ouverture :

du lundi au samedi
de 9h00 à 12h00
(Sauf fériés)



NOUVEAU ! - Les textiles

Ne jeter plus vos vieux vêtements, mais déposez-les dans le conteneur spécifique mis à votre disposition par la Communauté de Communes du Pays Fléchois en déchetterie. Il est temps que chacun d'entre nous adopte le réflexe de ne plus jeter à la poubelle les vêtements et le linge de maison dont il n'a plus usage. Ils peuvent encore servir.

DECHETS TOXIQUES !

Les piles et accumulateur sont très polluants !
Ne les jeter ni dans votre poubelle ni dans la nature !
La Communauté de Communes a une borne dans les déchetteries.

CONDITIONS D'ACCES :

Pour les particuliers l'accès est gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile.
Pour les professionnels l'accès est payant par facturation en fonction des quantité de déchets apportés.